



FONDATION
de la Catho de Lille
Reconnue d'utilité publique

1 & 2 avril 2021

PLATEFORME ZOOM

Enfants & écrans

Colloque pluridisciplinaire organisé à Lille
par la **Chaire Enfance et familles**
du Centre de recherche sur les relations
entre les risques et le droit (Faculté de Droit
de l'Université Catholique de Lille)



* conditions sanitaires : le
colloque aura lieu en ligne
(plateforme zoom).



Inscription :
Colloque «Enfants & écrans» -
Faculté de droit (fld-lille.fr)

/ LES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE /

Présentation du colloque « Enfants et écrans »

Notre époque contemporaine est marquée par la révolution numérique. L'essor considérable des outils de communication et des plateformes de diffusion tels que Facebook, Twitter, Instagram, Youtube, les jeux en ligne ou les applications mobiles n'épargne pas les enfants et les adolescents qui profitent de potentialités inédites en constante mutation et peuvent aussi être l'objet d'un certain conditionnement¹. Abolissant les distances, les outils numériques sont devenus des instruments de l'ordinaire tant ils ont envahi le quotidien.

Entre apprentissages, divertissements et conditionnements, les écrans semblent produire une influence sur le développement du cerveau des plus jeunes que des études scientifiques essaient de mesurer à travers les conséquences d'une exposition accrue des enfants aux écrans². Les effets sont nombreux en matière de développement du langage et de la communication, de l'apparition de troubles cognitifs, de troubles du sommeil, de pathologies visuelles ou d'obésité. Ils le sont également en ce qui concerne les habilités et les compétences sociales³. Les champs de la recherche scientifique sur ces multiples hypothèses sont prometteurs et complexes mais ils n'en sont qu'à leurs débuts.

La question de l'exposition des enfants aux écrans n'est pas nouvelle. Elle s'est déjà posée, au milieu des années 1980, avec l'exposition des enfants à la télévision au sein des foyers. Mais, plus que l'exposition, avec la démocratisation des technologies numériques et la diversification des supports (tablettes, smartphones, ordinateurs...), c'est bien la question des usages des outils numériques qui se pose avec acuité.

Celle-ci englobe de multiples problématiques qui interrogent le rôle des parents et de la famille, ainsi que celui de l'école.

Plus largement, l'usage d'Internet par les enfants pose la question de leur protection. Des chercheurs mettent en lumière, de manière contradictoire parfois, les bénéfices et les dangers d'un usage non contrôlé d'Internet.

Si l'hypothèse du lien entre les troubles médicaux et un usage abusif des outils numériques est récurrente, l'exposition de l'enfant à des images ou des messages violents ou pornographiques, le traitement des données personnelles, le risque d'être victime de la cybercriminalité ne sont pas des questions nécessairement conditionnées à une utilisation importante d'Internet. Ces situations imposent une certaine vigilance et appelle naturellement le droit comme réponse pour prévenir et protéger les droits de l'enfant⁴.

Ce colloque, organisé par la Chaire de recherche Enfance et familles » du Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit (Faculté de droit de l'Université catholique de Lille), interroge l'ensemble de ces problématiques sous un angle pluridisciplinaire, en réunissant chercheurs et professionnels de l'enfance pour analyser et prévenir, d'une part, les mécanismes qui produisent des effets vérifiés sur la personne de l'enfant et de proposer, d'autre part, des perspectives d'amélioration notamment en matière de protection juridique.



¹ Batat Wided, *Les nouvelles Youth Cultures. Tendances et pratiques de consommation d'une génération méjugée et paradoxale*, EMS Éditions, 2017, 216 p.

² Grégoire Borst, « Écrans et développement de l'enfant et de l'adolescent », *Futuribles*, n° 433, 6/2019, p. 41-49 ; Jean-François Bach, Olivier Houdé, Pierre Léna, Serge Tisseron, *L'enfant et les écrans. Un avis de l'Académie des sciences*, Paris, Le Pommier, 2013, 140 p.

³ Linda S. Pagani, François Lévesque-Seck, Caroline Fitzpatrick, « Prospective associations between televiewing at toddlerhood and later self-reported social impairment at middle school in a Canadian longitudinal cohort born in 1997/1998 », *Psychological Medicine*, 2016, 46(16), p. 3329-3337.

⁴ Christiane Féral-Schuhl, *Cyberdroit : le droit à l'épreuve d'internet*, Paris, Dalloz, 2020, 1888 p.

Jeudi 1^{er} avril 2021

9h

Mots d'accueil

Patrick Scaufaire, Président-Recteur de l'Université Catholique de Lille

Ioannis Panoussis, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille

Blandine Mallevaey, Professeur à l'Université Catholique de Lille, Titulaire de la Chaire Enfance et familles

Philippe Reyrolle, Directeur interrégional de la Protection judiciaire de la jeunesse, Région Grand nord

Propos introductif

Nadia Beddiar, Maître de conférences HDR, Université Catholique de Lille

I. L'influence des écrans sur les enfants

Sous la Présidence de **Grégory Dubois**, Psychologue, Conseil départemental du Nord

10h

3-6-9-12, apprivoiser les écrans et grandir

Serge Tisseron, Psychiatre, Docteur HDR en psychologie, Université de Paris

10h30

Votre enfant devant les écrans : ne paniquez pas

Nicolas Poirel, Professeur de psychologie, Université de Paris, Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Éducation de l'enfant (LaPsyDÉ, UMR CNRS 8240)

11h

Temps d'échange

11h15

Pause

II. Le rôle des acteurs publics et privés dans l'éducation des enfants

11h30

Table ronde : Internet dans l'éducation des enfants

Animateur : **Christophe Daadouch**, Docteur en droit, Formateur

Christine Skotarek, Rectorat de Lille

Samuel Comblez, Directeur des opérations de l'association E-Enfance

Cyril di Palma, Délégué Général, Association Génération Numérique, Paris

12h15

Temps d'échange

12h30

Pause méridienne

III. L'enfant, acteur et victime de sa consommation sur Internet

Sous la Présidence de **Blandine Mallevaey**, Professeur à l'Université Catholique de Lille, Titulaire de la Chaire Enfance et familles

14h

Enfants et ados face aux écrans : plutôt le comment, et pas le pourquoi

Lucia Romo, Psychologue clinicienne, Psychothérapeute, Professeur de psychologie clinique, Université Paris Nanterre, CMME, GHU Psychiatrie et Neurosciences

Oulmann Zerhouni, Maître de conférences HDR, Université Paris Nanterre

Maud Lemercier, Doctorante, Université Paris Nanterre

14h30

YouTube et Twitch : Les mineurs face aux plateformes de contenus audiovisuels en ligne

Pierre Xavier Chomiac de Sas, Avocat spécialisé en NTIC et publicité, PCS Avocat, Barreau de Paris

15h

La sexualité des mineurs à travers les écrans

François-Xavier Roux-Demare, Doyen de la Faculté de Droit, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Brest

15h30

Temps d'échange

15h45

Pause

16h

Table ronde : Le Cyber-harcèlement des mineurs : sensibilisation et traitement pénal

Animatrice : **Denise Duby**, Éducatrice en milieu ouvert PJJ, Roubaix

Karima Djemali, Magistrat au parquet du ministère de la Justice

Matthieu Nowacki, Gardien de la paix affecté au groupe cyber de la sûreté départementale du Nord, Investigateur en cybercriminalité

Isabelle Corralès, Avocat spécialisé mineurs, Barreau de Lille

17h

Temps d'échange

17h15

Régulation publique des médias en ligne et protection des mineurs

Laurence Calandri, Maître de conférences en droit public, Université Toulouse 1 Capitole

18h

Cocktail de clôture de la première journée

Vendredi 2 avril 2021

9h

Ouverture du colloque

I. L'influence d'Internet sur les enfants et les adolescents

Sous la Présidence d'**Hélène Cheronnet**,
Chercheur en sociologie, ENPJJ-CLERSE

9h

Le travail émotionnel des enfants face aux images violentes sur les plateformes numériques. Vulnérabilités et régulations sociales

Sophie Jehel, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université Paris 8, Chercheure au laboratoire Cempti, chercheure associée au Carism

9h30

Les jeunes face aux écrans : obsession politique et embarras du droit

Monique Dagnaud, Directrice de recherches CNRS, CEMS-Paris

10h

La correspondance numérique de l'enfant placé. Perspectives socio-juridiques.

Émilie Potin, Maître de conférences en sociologie, LiRIS, Université Rennes 2

Gaël Henaff, Maître de conférences en droit, LiRIS, Université Rennes 2

10h30

Temps d'échange

10h45

Pause



II. Internet et vulnérabilités sociales des enfants

Sous la Présidence d'**Hélène Cheronnet**,
Chercheur en sociologie, ENPJJ-CLERSE

11h

Pratiques numériques des jeunes à la rue : de la survie à l'attestation de soi

Marianne Trainoir, Maître de conférences en sciences de l'éducation, CREAD, Université de Rennes 2

11h30

Usage d'internet et des réseaux sociaux chez les adolescents migrants et descendants de migrants

Evelyne Barthou, Enseignante-chercheuse en sociologie, Université de Pau et des pays de l'Adour

12h

Temps d'échange

12h30

Déjeuner

III. Lutte et prévention des dangers de l'usage d'Internet par les enfants : l'apport du droit

Sous la Présidence de **Nadia Beddier**, Maître de conférences HDR, Université Catholique de Lille

14h

La protection pénale du mineur face aux écrans contre les atteintes pédosexuelles commises en ligne

Anne-Sophie Chavent-Leclerc, Maître de conférences HDR en droit privé, Directrice de l'institut d'études judiciaires de Lyon, Avocate, Université Jean Moulin Lyon 3

14h30

La vie privée des mineurs sur Internet : entre liberté et dangers

Margot Musson, Doctorante contractuelle en droit, Université Lyon 3

15h

L'arsenal législatif de lutte contre le cyber-harcèlement

Philippe Mouron, Maître de conférences HDR en droit privé, LID2MS, Université d'Aix-Marseille

16h

Temps d'échange

16h30

Remerciements et clôture des débats

Présentation de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Les directions interrégionales

DTPJJ Nord (59)

194 rue Nationale - CS 71213 - 59013 LILLE Cedex
Tél. : 03 20 57 56 67 | Fax : 03 20 42 97 16 | dtjj-lille@justice.fr

DTPJJ Pas-de-Calais (62)

Résidence Sainte-Agnès - 2-4-6, rue Sainte-Agnès - 62000 ARRAS
Tél. : 03 21 21 29 70 | Fax : 03 21 21 29 79 | dtjj-arras@justice.fr

DTPJJ Somme / Aisne (80/02)

L'Arche de la Vallée des Vignes
49, avenue d'Italie - CS 59002 - 80094 AMIENS Cedex 3
Tél. : 03 22 80 54 55 | Fax : 03 22 80 54 56 | dtjj-amiens@justice.fr

DTPJJ Oise (60)

31, rue Desgroux - BP 607 - 60006 BEAUVAIS Cedex I dtjj-beauvais@justice.fr

Coordonnées

DIRECTION INTERRÉGIONALE GRAND NORD

123, boulevard de la Liberté - CS 20009 - 59042 Lille Cedex
Tél : 03 20 21 83 50 | Fax : 03 20 21 83 69
dirjj-grand-nord@justice.fr

Directeur interrégional | Philippe REYROLLE | philippe.reyrolle@justice.fr
Directeur interrégional adjoint | Samuel VERON | samuel.veron@justice.fr
Directeur des missions éducatives | Jean-Louis DORIBREUX | jean-louis.doribreux@justice.fr
Directrice des ressources humaines | Christophe DERYCKERE | christophe.deryckere@justice.fr
Directeur de l'évaluation, de la programmation, des affaires financières et immobilières | David LAMBLIN | david.lamblin@justice.fr



Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

GRAND NORD

Octobre 2020



La protection judiciaire de la jeunesse

La protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) est une direction du ministère de la Justice. Elle est chargée de « l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation des institutions intervenant à ce titre ». Elle intervient aussi bien au civil (protection de l'enfance) qu'au pénal (enfance délinquante). Les services et professionnels de la PJJ concentrent leur intervention sur l'action éducative auprès des mineurs ayant commis des actes de délinquance. Ils mènent également des enquêtes sur l'environnement de l'enfant et de sa famille. Ces dernières permettent d'aider le magistrat à prendre une décision.

9	55	220	1086
Directions Interrégionales (DIR)	Directions Territoriales (DT)	Structures du secteur public (SP)	Structures du secteur associatif habilité (SAH)

143 707

jeunes suivis par
la PJJ en 2018

86 745

au pénal

55 030

au civil

1 808

au pénal et civil

Les missions de la PJJ

La PJJ a pour cœur de mission, l'action éducative dans le cadre pénal. Il s'agit d'éduquer, de protéger et d'insérer le mineur en conflit avec la loi ou en danger, dans un objectif de lutte efficace contre la récidive.

Elle propose son expertise éducative au juge des enfants et exécute ses décisions.

Elle assure la prise en charge des mineurs qui lui sont confiés dans les structures du secteur public et du secteur associatif habilité.

Elle conçoit les normes et les cadres d'organisation de la justice des mineurs, en liaison avec les services compétents.

Elle anime et contrôle l'action du ministère public en matière de protection de l'enfance.

Elle conduit la politique de formation mise en œuvre par L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ).

La DIR Grand Nord

Basée à Lille, elle regroupe la région administrative Hauts-de-France.



1115 agents
dans le secteur
public

357 agents
dans le secteur
associatif habilité

1. Les structures d'accueil de la DIR

Elle comprend 4 directions territoriales regroupant 5 départements. Les directions territoriales sont composées d'établissements et services, comprenant eux-mêmes différentes unités éducatives :

- 9 services territoriaux éducatifs de milieu ouvert (STEMO)
- 4 services territoriaux éducatifs de milieu ouvert et d'insertion (STEMOI)
- 3 services territoriaux éducatifs et d'insertion (STEI)
- 8 établissements de placement éducatif (EPE)
- 1 établissement de placement éducatif et d'insertion (EPEI)
- 5 centres éducatifs fermés (CEF)
- 1 service éducatif en établissement pénitentiaire pour mineurs (SE-EPM) et 3 quartiers mineurs

Le secteur associatif habilité exclusivement financé par l'État regroupe 14 unités de milieu ouvert ou d'investigation, 15 unités de placement et une unité d'insertion. Ces structures mettent en œuvre les décisions des magistrats.

2. Les chiffres clés de la DIR

16 065 pris en charge par les différents services éducatifs.

56 %	44 %	56 %	39 %	5 %	72 %
au pénal	au civil	dans le SP	dans le SAH	par l'un puis l'autre des deux secteurs	sont des garçons

La Chaire Enfance et familles

La Chaire de recherche Enfance et familles a succédé, en octobre 2019, à la Chaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant, créée en 2010 au sein du Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille. Les travaux de la Chaire s'inscrivent dans l'axe « Vulnérabilités » du C3RD.

La Chaire Enfance et familles développe ses activités scientifiques autour de trois axes de recherche : enfance en danger ; enfance, familles et justice ; éthique et familles.

Elle associe des enseignants-chercheurs en droit, en éthique, en sociologie, en psychologie, en théologie et en économie de la famille, aux fins d'adopter une approche pluridisciplinaire et complémentaire sur les problématiques liées à l'enfance et à la famille, entendue dans ses multiples formes.

L'objectif de la Chaire est d'envisager l'enfant comme élément fondateur et central du groupe familial et de ses interactions dans la société contemporaine et de nourrir la réflexion sur la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des enfants et sur la prise en considération de leur intérêt supérieur, en particulier lorsque leur situation familiale conduit à accroître leur vulnérabilité.



Ouvrages récents et à venir :

- **Le régime de détention des mineurs**, Droit et pratique pénitentiaire, Berger-Levrault, Nadia BEDDIAR, 2020.
- **L'enfant et le sexe**, Dalloz, dir. Blandine MALLEVAEY et Alice FRETIN, 2021

A paraître :

- **« Aliénation parentale » : regards croisés**, Mare & Martin, dir. Blandine MALLEVAEY, septembre 2021
- **Enfance placée et service public : les droits des mineurs au sein de la Protection judiciaire de la jeunesse**, Presses universitaires du Septentrion, Nadia BEDDIAR, Préface de Christine LAZERGES, septembre 2021.

D.U. Droits et intérêt supérieur de l'enfant

Accessible en distanciel
à la rentrée 2021 !

Le D.U. DISE est une formation bidisciplinaire, en droit et en psychologie, d'un volume de 120 heures. Il est articulé autour de deux parties : l'enfant et sa famille d'une part (filiation, autorité parentale, décisions relatives à la santé, à la scolarité ou à la religion de l'enfant, stades de développement de l'enfant, liens d'attachement, séparation, abandon, etc.) ; l'enfant en détresse d'autre part (enfants maltraités, protection de l'enfance, confrontation de l'enfant à la justice, enfants victimes, mineurs délinquants, enfermement des enfants, recueil de la parole de l'enfant, etc.). Il offre aux professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux...) des outils théoriques et pratiques pour connaître et faire respecter les droits des enfants et pour assurer la primauté de leur intérêt supérieur en toute circonstances.

D.U. Auditeur d'enfants

Ouverture
à la rentrée 2021 !

Un Diplôme Universitaire Auditeur d'enfants ouvrira sur notre campus d'Issy-les-Moulineaux (et en partie à distance) à la rentrée 2021, pour former les professionnels amenés à recueillir et restituer la parole de l'enfant à la fois dans le contexte de procédures judiciaires et dans le cadre conventionnel. Il proposera un dispositif d'audition de l'enfant dans un cadre protecteur, par un professionnel formé, tiers neutre, compétent et impartial, capable de recevoir la parole de l'enfant dans un cadre déontologique et juridique sécurisant, et de la restituer aux personnes ou instances devant prendre des décisions le concernant. Ses enseignements se diviseront en quatre axes : droits et procédures concernant l'audition de l'enfant en justice ; dispositif conventionnel de l'audition de l'enfant ; psychologie et sociologie liées à l'enfance, l'adolescence et la famille ; pratique de l'audition de l'enfant.

Master 2 Droit de l'Enfant et de la Famille

Le Master 2 Droit de l'enfance et de la famille vise à l'acquisition et à l'approfondissement des connaissances et des compétences relevant des différents champs disciplinaires susceptibles d'être mobilisés pour l'exercice des professions en lien avec les enfants et leurs familles : droit des majeurs et des mineurs protégés, droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille, droit pénal des personnes, droits fondamentaux de l'enfant, etc. Outre les enseignements juridiques, il offre aux étudiants une ouverture à d'autres disciplines essentielles à l'exercice de leur futur métier : psychologie de l'enfant et de l'adolescent, psychopathologie et dysfonctionnement de la fonction parentale, sociologie de la famille, éthique et bioéthique de la famille, etc. Aux cours théoriques s'ajoutent des séminaires de pratiques professionnelles et institutionnelles (juge aux affaires familiales, juge des enfants, avocat de mineurs, Aide sociale à l'enfance, Protection maternelle et infantile, Protection judiciaire de la jeunesse...) et des mises en situations (jeux de rôles et simulations d'audience devant le tribunal pour enfants et le juge des enfants, à partir de dossiers réels).

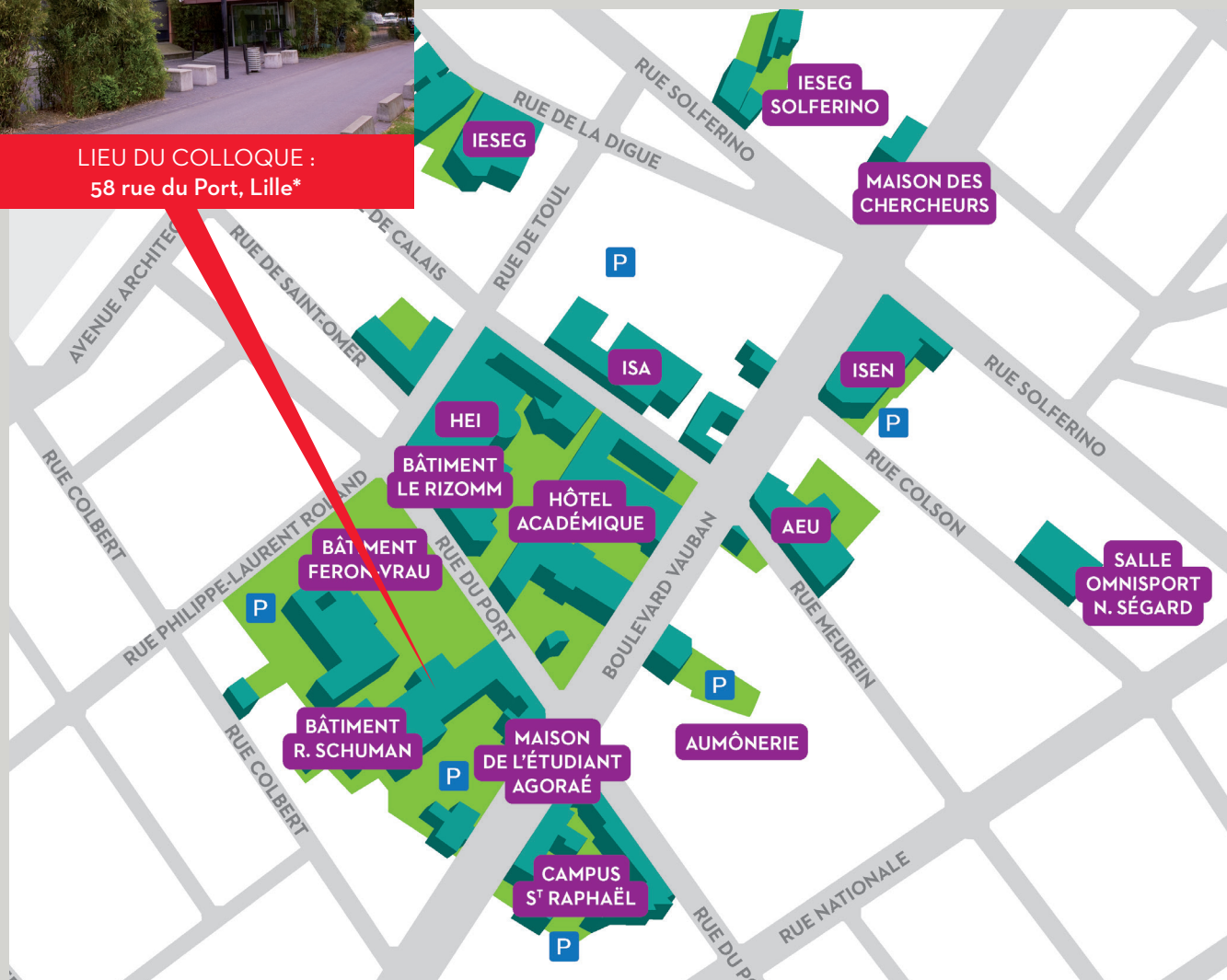
Pour toute information
sur nos formations,
rendez-vous sur le site
internet de la FLD :
www.fld-lille.fr



Plan d'accès



LIEU DU COLLOQUE :
58 rue du Port, Lille*



Informations et inscriptions sur www.fld-lille.fr

Contact : chaireenfancefamilles@univ-catholille.fr

Participation reconnue au titre de la formation continue

**Si les conditions sanitaires l'exigent, le colloque aura lieu en ligne (plateforme zoom).*